

Châtellerault, le **jeudi 21 septembre 2017**

Service : Déplacements
Dossier suivi par : Alice MONDAMERT
Fonction : Chargée de gestion des déplacements
Tél : 05 49 23 64 97
Fax : 05 49 20 21 22
@ : alice.mondamert@ville-chatellerault.fr
V/Réf : Courrier du 13/07/2017
N/Réf : AM/VG/GM
N° :

Préfecture d'Indre-et-Loire
Direction des collectivités territoriales et de
l'Aménagement
Bureau de l'aménagement du territoire et des
installations classées
37925 Tours Cedex 9

Objet : Autoroute A10 : projet de mise à 2x3 voies entre Poitiers Sud et Veigné

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre des procédures relatives à l'utilité publique, à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, au parcellaire et à l'autorisation environnementale du projet cité en objet, la mairie de Châtellerault a été saisie en date du 21 juillet 2017.

Au vu des éléments transmis, la mairie de Châtellerault n'a aucune d'observation d'un point de vu technique.

Je reste à votre disposition avec mes équipes pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations respectueuses.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué à la Circulation
et au Stationnement,




Gilles MAUDUIT